



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

Pluriactivité agricole : l'hétérogénéité cachée

Maria José CARNEIRO

Maria José CARNEIRO*

*Pluriactivity in
agriculture: hidden
heterogeneity*

Key-words:

*Pluriactivity, family
production, social
reproduction, mountain
farming, France*

Summary – Today the non agricultural activities performed by small farmers are known as “pluriactivity”. However, this category describes different phenomena whose meanings vary according to historic and socio-economic contexts and also to several authors. Based on the analysis of the existing literature, the author argues that the notion of “pluriactivity” is full of impressions and so do not contribute to qualify the phenomena it designates. The absence of an heuristic content in this category suggests the construction of new objects no more centered on individual actions but on the conditions for social reproduction of small farmers families. The theoretical discussion is illustrated by the data of a research carried out in a small rural village in the French Alps.

**Pluriactivité
agricole:
l'hétérogénéité
cachée**

Mots-clés:

*pluriactivité, production
familiale, reproduction
sociale, agriculture de
montagne, France*

Résumé – La pratique des activités complémentaires à la production agricole, reconnue comme *pluriactivité*, a des connotations distinctes selon les contextes historiques et socio-économiques et selon son locuteur. Soit parmi les techniciens et les représentants d'organismes syndicaux, soit parmi les chercheurs, il n'existe pas d'accord sur le rôle de ces activités dans le développement agricole. Une analyse de ce débat nous révèle que la notion de *pluriactivité* est assez floue pour expliquer les différents phénomènes qu'elle tente de caractériser. L'absence d'un contenu heuristique de cette notion nous oriente vers la construction d'un objet d'étude centré non sur un ensemble d'actions individuelles mais sur les conditions de reproduction sociale des familles d'agriculteurs. Une recherche menée chez les petits agriculteurs d'un village des Alpes concrétise les arguments théoriques.

* *Universit  federale Fluminense et Universit  federale rurale de Rio de Janeiro (CPDA), av. Presidente Vargas, 417, 9  andar, Centro, 20.071-003, Rio de Janeiro, Br sil.*

PLURIACTIVITÉ: LA TRAJECTOIRE D'UNE CATÉGORIE

Les activités complémentaires à la production agricole exercées par un ou plusieurs membres du groupe domestique se manifestent dans la notion de *pluriactivité* pour ceux qui étudient la question agraire et pour les agents sociaux impliqués (agriculteurs et techniciens). Cependant, malgré l'intérêt qu'ont les chercheurs et les techniciens à distinguer des formes d'exploitation agricole et à comprendre (et surtout prévoir) la dynamique actuelle des changements qui ont lieu à la campagne, ils utilisent un même mot pour désigner des situations hétérogènes. Afin de donner plus de précision à ce néologisme et, par là, mieux déterminer les situations sociales auxquelles il s'applique, historiens, économistes, agronomes et sociologues s'engagent dans un vif débat.

Pour mieux en cerner les implications, il est nécessaire d'observer que l'imprécision de la terminologie pourrait justifier les imprécisions et les ambiguïtés qui entrent dans la discussion du phénomène identifié comme *pluriactivité*. Il convient donc de s'interroger sur l'origine de ce mot, qui l'emploie, et dans quel sens.

Afin d'identifier la pratique des activités non agricoles dans les mécanismes de survie des paysans aux XVIII^e et XIX^e siècle⁽¹⁾, les historiens ont entrepris la relecture des études qui ne cherchaient pas à élucider cette question de façon spécifique. Selon Hubscher (1984), il faut attendre les études menées par les historiens de la proto-industrialisation pour que la *pluriactivité* obtienne une certaine légitimité et vienne à constituer un champ d'étude spécifique pour les historiens. Cependant, ces constatations ne cachent pas l'intérêt que portent plusieurs historiens – parmi lesquels Hubscher lui-même – à prouver l'ancienneté de ces pratiques identifiées comme *pluriactivité*, afin de démontrer qu'elles prennent un caractère permanent et structural dans les campagnes françaises, « fruit de la grande capacité adaptative des populations rurales aux crises et difficultés diverses ». (Hubscher, 1988)

⁽¹⁾ La période couverte par les recherches historiques qui se réfèrent aux activités extra-agricoles exercées par les paysans est variable. Quelques auteurs décrivent ces pratiques à la fin de l'Ancien Régime (Cf. Garrier et Hubscher, 1988). Les preuves de l'ancienneté de ce phénomène dépassent les frontières du champ académique: Louis Besson, par exemple, fait référence à des documents du XV^e siècle pour démontrer la tradition de cette pratique exercée par « les agriculteurs de l'Oisans, *pluriactifs saisonniers*, qui l'hiver émigraient jusque dans la vallée du Rhône pour y louer leurs services ou commercer, de façon à disposer d'argent liquide afin d'acquitter les impôts dus aux seigneurs locaux ». Le même phénomène est observé au XIX^e siècle dans le Briançonnais (Cf. Besson, 1982). Pourtant, il faut noter que si le mot *pluriactif* n'était pas utilisé à cette époque, Besson, comme d'autres auteurs d'ailleurs, l'utilise pour désigner autant une réalité ancienne vécue par les colporteurs que les pratiques actuelles (Cf. Casaux, 1988).

Cependant, les descriptions qu'ont faites les historiens des multiples activités développées par les paysans dans le passé nous mènent à une autre réflexion. Le terme *pluriactivité* est-il approprié pour identifier cet ensemble de pratiques diversifiées qui caractérise le style de vie, la culture ou même le mode de survie d'une couche de la population rurale? S'agirait-il du même phénomène de longue durée, cyclique dans l'histoire agraire française, selon l'argumentation de Rinaudo (1978), ou bien seraient-ce des phénomènes distincts?

Si le proverbe évoqué par Lucien Febvre pour caractériser le paysan dans la montagne est un indicateur de ce mode de vie – « *enfant de bonne aire, par lui sait tout faire* » (Mayaud, 1988, p. 143), dans quelle mesure l'utilisation de cette notion (dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui) peut servir à distinguer une forme spécifique de travail dans les ménages agricoles d'aujourd'hui et d'hier? Ou encore, dans quelle mesure cette diversité de tâches qui, selon Febvre, n'est pas limitée aux activités complémentaires de l'agriculture permettant « *avant tout de se passer du charron, du maréchal et du forgeron* » (Mayaud, 1988, p. 143), est-elle un élément constitutif de l'identité sociale de certaines couches de la paysannerie d'autrefois? En d'autres termes, quelle spécificité le mot *pluriactivité* emprunte-t-il à la paysannerie du siècle passé et du début de ce siècle? Quel(s) phénomène(s) social(-aux) est (sont) caractérisé(s) par cette notion? Y aurait-il une distinction de nature entre le petit agriculteur, propriétaire d'un petit lopin de terre qui pour compléter sa rente est employé chez autrui, tel le « brassier » décrit par Marc Bloch (1968) et les ouvriers des années 60 cultivant une petite propriété que F. Weber (1986) a décrits?

Cette habitude, assez répandue parmi les petits agriculteurs pauvres pendant différentes périodes de l'histoire et même pendant la proto-industrialisation, est vue par les historiens de la société rurale française, à l'exemple de Marc Bloch, comme caractéristique d'un mode de vie paysan qui ne mérite aucun type de classification spécifique qui vienne à distinguer ceux qui la pratiquaient. Soit comme salariés agricoles, chez les propriétaires les plus riches, soit comme travailleurs indépendants (comme les colporteurs) pendant l'hiver; ou encore comme salariés dans les mines et dans la métallurgie, le petit agriculteur a pour but de compléter la rente tirée de la production agricole⁽²⁾.

Cependant le terme *pluriactivité* n'est employé par ces historiens ni pour désigner ces types de pratiques puisqu'elles n'ont pas été envisagées comme une anomalie par rapport aux modèles occupationnels de l'époque, ni pour caractériser une catégorie spécifique de travailleurs. Au

(2) Quand Louis Besson, cite des chroniques du XIX^e siècle, signale que dans le Briançonnais, « 25 % de la population active émigre l'hiver pour vendre des fromages, des brochures, ou encore pour se louer comme précepteurs dans les villages de plaine moins alphabétisés » (Besson, 1982),

contraire, il s'agissait d'une règle suivie par un grand contingent de la population rurale et ainsi acceptée sans être mise en question.

Marc Bloch distingue dans la société paysanne française, depuis le Moyen-Âge, ceux qui possédaient des bêtes de trait – et qui par conséquent se trouvaient dans une position sociale supérieure – de ceux qui ne comptaient que sur leur propre force pour travailler : les *brassiers* ou *ménagers*. Ceux-ci, bien que possédant un lopin de terre où l'on ne trouvait qu'une chaumière et un potager en plus de quelques petits animaux, dans l'ensemble insuffisants aux nécessités de reproduction du groupe familial, sont poussés à chercher un complément en se plaçant comme *manouvrier* ou *journalier* chez un *laboureur*. Celui-ci, à son tour, n'étant pas forcément propriétaire, n'avait que pris à bail l'exploitation. Ainsi, selon Bloch, il n'y avait pas de distinction juridique entre les *brassiers* et les *laboureurs*, basée sur l'opposition entre propriétaires et non propriétaires, du moment où l'opposition s'édifiait sur une série d'antagonismes d'ordre économique.

Nous pouvons ainsi comprendre pourquoi la *pluriactivité* ne parvient pas à constituer un champ d'étude spécifique pour les historiens : elle n'était pas reconnue comme un phénomène à part dans la mesure où ces activités se confondaient avec de nombreuses autres pratiques quotidiennes de survie des paysans. Dans ce sens, penser une communauté rurale où prédomineraient des catégories sociales exclusivement agricoles remettrait en question la notion de société rurale, « vu que des sociétés purement agricoles – à supposer qu'elles existent – se trouvent seulement après la généralisation des rapports capitalistes, et après la simplification effectuée par celle-ci dans les classes sociales, au moins dans la première phase d'expansion du capitalisme agraire » (Cazzola, 1988, pp. 25-26).

Insérée dans un contexte où la dynamique de reproduction s'appuie sur la pratique de la polyculture, sur l'exercice de diverses formes d'artisanat et de labours effectués pour le compte d'un tiers, la notion de *pluriactivité* s'élaborerait difficilement dans les sociétés rurales proto-industrielles. Les références aux multiples occupations vont de « l'élevage des enfants assistés » (Désert, 1988), en passant par le type classique du paysan-ouvrier, au moderne agriculteur-moniteur de ski. Une telle diversité des relations de travail ajoutée aux différentes significations qu'elles peuvent assumer dans des contextes, des époques et des lieux distincts, nous révèlent une hétérogénéité de phénomènes cachés derrière une seule étiquette. Il conviendrait donc de demander si cette « plasticité », ou « souplesse », attribuée à la nature même de la *pluriactivité* ne serait pas justement un obstacle à une délimitation rigoureuse d'un champ d'observation si flou.

Cette contribution des historiens est vue comme une preuve du caractère permanent et structurel de la *pluriactivité* dans les campagnes françaises (Hubscher, 1988 et Rinaudo, 1987). Marquant ainsi de leur contribution le débat actuel, ces historiens soulignent la nécessité d'étu-

dier cette notion sur une longue période. Ils pensent ainsi répondre aux questions posées par les chercheurs d'autres disciplines qui la considèrent comme étant une conséquence de la crise actuelle, donc un phénomène récent et transitoire.

Cependant, si nous parcourons attentivement la bibliographie, nous concluons que le recours aux activités non agricoles est en même temps un phénomène ancien et récent. Si par exemple nous le considérons comme une source de revenu extérieure à l'exploitation familiale, il a toujours été présent dans la société rurale, comme le démontrent les études historiques (Cazzola, 1988). Mais, il peut s'agir aussi d'un phénomène récent si nous le comprenons comme une conséquence de la modernisation agricole.

En tant que résultat d'un processus historiquement daté qui débute avec l'établissement d'un modèle idéal d'exploitation agricole appuyé sur la spécialisation de la production (et du travail) et sur la productivité, la pratique des activités non agricoles des temps modernes se distingue de celle qui était pratiquée pendant la période de la proto-industrialisation. Dans ces termes, il s'agit d'un nouveau phénomène qui a été recréé par une partie de la population rurale pour affronter la crise engendrée par la modernisation de l'agriculture, comme le démontrent les sociologues, les économistes et les agronomes⁽³⁾.

Pour suivre cette argumentation, il faut tout d'abord admettre que la notion de *pluriactivité* cache des phénomènes de différentes natures dans la mesure où il s'agit de réponses à des questions distinctes et historiquement datées. Nous pourrions même suggérer que le terme *pluriactivité* lui-même, que le champ académique s'est approprié, est une création récente du vocabulaire technique. Cette notion ne prend donc de sens que par rapport à la politique agricole qui a stimulé la spécialisation et a régularisé le métier d'agriculteur⁽⁴⁾.

A l'origine de ce débat, nous retrouvons maintes références à des catégories qui actuellement sont employées indistinctement comme synonymes mais qui, d'après notre point de vue, détiennent des spécificités qui se rattachent aux contextes socio-économiques dans lesquels ces catégories ont été formulées.

⁽³⁾ Voir surtout les articles du colloque organisé par l'Association des ruralistes français sur «La pluriactivité dans les familles agricoles» et publiés par l'ARF en 1984.

⁽⁴⁾ Un des éléments qui nous ont conduit à cette réflexion est la façon dont cette question est traitée par les chercheurs brésiliens. Il est intéressant de noter que la notion de *pluriactivité* ne parvient pas à être formulée dans les études sur l'agriculture brésilienne. Cependant, comme le montrent diverses études, le recours aux activités rémunérées extérieures à l'unité de production est un des éléments structurants des relations sociales dans la campagne brésilienne et constitue même une condition de reproduction sociale pour un grand contingent de la population rurale.

Nous savons que les décennies de 60 et 70 ont été caractérisées par un exode rural intense dû à l'attrait exercé par les secteurs industriels sur la population rurale, qui a provoqué la désertification de la campagne et le gonflement de certaines villes. A cette époque-là, la *double activité* – qui consistait principalement à combiner travail salarié dans l'industrie et activité agricole – paraît une issue à tous ceux qui ne voulaient pas (ou ne pouvaient pas) abandonner définitivement leurs exploitations et qui pourtant ne pouvaient pas vivre exclusivement de la rente qu'ils en tiraient.

Dans ce contexte, le terme *double activité* devient largement utilisé pour désigner la situation décrite ci-dessus (Eizner et Hervieu, 1979). Habituellement envisagé en tant que catégorie de transition compatible avec la dynamique des changements dans le schéma de production en agriculture, cette notion qualifie une situation sociale ambiguë, représentée par *l'ouvrier-paysan*. Dans ce sens, *l'ouvrier-paysan* était considéré comme le fruit d'une situation provisoire qui évoluait vers la prolétarianisation de « l'agriculteur marginal », connu sous la désignation non moins dépréciative de *paysan*.

Ainsi, la notion de *double activité* entre dans la discussion autour du thème de *l'agriculture à temps partiel* pour mettre en évidence l'incapacité des petits agriculteurs et leur fidélité aux conditions de production du passé. Lentement, la base agricole de la *double activité* va perdre de son importance dans l'équilibre socio-économique du *paysan-ouvrier* qui devient *ouvrier-paysan*. (Mesliand, 1984). La littérature suivra en tenant compte de cette évolution. Si l'on observe toute la série d'articles et de documents officiels sortis pendant les décennies de 60 à 80, on vérifie, grosso modo, que l'utilisation de l'expression *agriculture à temps partiel*, courante dans les années 60, tend à être remplacée par celle de *double activité*, dans les années 70, et, finalement, par celle de *pluriactivité* dans les années 80⁽⁵⁾. On vérifie qu'un terme est peu à peu remplacé par l'autre, à chaque fois plus récent et englobant. Dans la chaîne de cette évolution, le mot *pluriactivité* désigne une diversité de situations vécues par les agriculteurs qui se dédient à un ensemble d'activités non agricoles, elles-aussi hétérogènes. Mais ce n'est pas parce que cette notion renferme un champ d'opération plus large, qu'elle peut éclairer ou expliquer la complexité des phénomènes qu'elle désigne, comme nous le montrerons par la suite.

Comme on ne délimite pas un champ théorique qui correspond aux situations empiriques appelées *pluriactivité*, l'intérêt des auteurs va se tourner vers les fonctions remplies par les activités non agricoles dans la

⁽⁵⁾ Voir, par exemple, les notes de l'article de A. Gueslin, 1988, la publication de L'ARF, « La pluriactivité dans les familles agricoles », 1984 et celle de L'Arkleton Research, « Programmes de recherche sur les structures agricoles et la pluriactivité », Proceedings of the Montpellier Colloquium, 1987.

sphère de l'exploitation, du ménage agricole ou dans le contexte d'un système englobant. C'est ainsi qu'on peut parler de la *pluriactivité* comme d'une façon de maintenir un équilibre fragile en zones défavorisées et comme d'un facteur d'indépendance et de maintien de l'activité agricole du petit exploitant. On se réfère au *pluriactif* comme catégorie sociale en construction, de la même façon qu'on le désigne comme marque de la décadence et de la disparition d'un modèle d'exploitation – l'agriculture familiale.

Cependant ces catégories ne sont pas spécifiques au champ académique, ainsi que nous l'avons déjà observé. Elles sont largement employées par les technocrates et ont une très grande portée dans le milieu rural. Nous considérons nécessaire d'évaluer leurs différents emplois dans ces différents univers.

Le débat actuel sur la *pluriactivité* comprend au moins deux courants nettement délimités quant aux préoccupations et aux intérêts qui orientent leurs réflexions. Nous distinguons d'une part, ceux dont le contenu est technique et politique. Si la spécialisation professionnelle est un phénomène générique dans la société française, les discussions sur les implications juridiques, économiques et sociales relatives à la pratique diversifiée d'activités rémunérées par un même travailleur trouvent, dans le milieu agricole, leur objet privilégié.

D'autre part, un débat intense occupe une série de chercheurs dont les préoccupations s'orientent vers les implications théoriques et méthodologiques de ce qu'on appelle *pluriactivité*, afin de comprendre la dynamique des unités de production dans l'agriculture. Dans ce cas, les discussions tournent autour des conséquences d'une reprise des d'activités non agricoles dans le cadre de l'exploitation familiale.

LE COURANT TECHNICO-POLITIQUE

Bien que nous n'ayons pas encore pu réaliser une recherche exhaustive de l'historiographie et de l'ensemble de la production technique (de la politique agricole) sur ce sujet, la bibliographie consultée nous porte à croire que le terme *pluriactivité* est une conséquence de la modernisation productiviste qui a élu comme modèle l'exploitation basée sur la main-d'œuvre du couple qui doit produire un revenu suffisant pour entretenir ceux qui y travaillent. A ce modèle sont associées une conception de profession d'agriculteur et la notion de monoactivité agricole, inventions récentes de la politique de la V^e République (Gueslin, 1988). L'agriculture serait alors une profession comme n'importe quelle autre, capable de pourvoir aux besoins de ceux qui l'exercent, sans qu'ils aient besoin d'avoir recours aux sources de rentes externes.

A partir des années 60, les activités non agricoles qui étaient traditionnellement exercées par les petits agriculteurs ont subi une forte critique de la part des syndicats agricoles et des organisations professionnelles. Suite à l'ingérence de ces organisations dans les stratégies de reproduction des petites exploitations, ces pratiques ont été désapprouvées et condamnées. Le mot *pluriactif* apparaît alors pour désigner la catégorie de travailleurs qui ne trouvent plus dans l'agriculture leur unique source de rente. Rendue responsable du faible développement technologique des exploitations qui la pratiquent, cette *pluriactivité* est alors vue comme une pratique qui freine le développement agricole et comme une « concurrence déloyale » par rapport aux agriculteurs qui n'ont pas de ressources complémentaires. Dans cette optique, la FNSEA, par exemple, refuse par option politique le modèle d'exploitation avec des activités extra-agricoles.

Pourtant, cette position qui a été défendue par les jeunes agriculteurs représentés par le Centre national des jeunes agricoles (CNJA) et par les syndicats, surtout la FNSEA⁽⁶⁾, doit être comprise dans le contexte où elle s'est exprimée, au cours des années 70. Il s'agissait d'une réaction à la situation de double exploitation d'une grande partie des petits agriculteurs qui étaient empêchés de vivre de leurs propres efforts. En même temps, sous un certain aspect, la réaction apparaissait comme une prise de position favorable à une politique discriminatoire qui devrait être orientée selon les intérêts et les besoins des véritables *agriculteurs*, c'est-à-dire de ceux qui ne vivent que de la rente agricole. Il faut souligner que la politique d'augmentation de la production, formalisée par les lois d'orientation agricole (1960-1962), a offert les instruments de sélection des agriculteurs les plus enclins à la modernisation et à l'élimination de ceux qui étaient considérés inaptes à s'engager dans la « voie du progrès » (Servolin, 1989)⁽⁷⁾.

Face à l'impossibilité des villes d'absorber le contingent de personnes issues de la campagne, et face au problème environnemental causé par l'abandon des terres suite à l'exode rural, les activités non agricoles exercées par les agriculteurs commencent à être perçues de façon différente par les organisations professionnelles. On observe alors un accueil plus favorable de cette expérience, surtout dans des régions de montagne où le climat et les obstacles au développement agricole empêchent l'intensification de l'agriculture. Le rapport de L. Besson, par exemple, daté de 1982, dénote ce changement. Il justifie l'incitation à la *pluriactivité* comme une stratégie fondamentale pour le maintien de l'équilibre dé-

⁽⁶⁾ Puisque nous n'avons pas comme but l'analyse des différentes positions de l'ensemble des syndicats ruraux, nous suggérons la lecture de l'article de A. Gueslin qui offre une synthèse de ce débat, ainsi qu'une bibliographie assez exhaustive sur le sujet (Gueslin, 1988).

⁽⁷⁾ L'aspect sélectif de cette politique a été remarqué aussi par Alphandéry *et alii* (1989).

mographique et écologique des régions menacées par les friches et la désertification, comme dans le cas des zones de montagne (Besson, 1982).

Même les organismes socio-professionnels les plus compromis avec le mouvement modernisateur de l'agriculture dans la décennie de 60, comme le CNJA, ont reconnu plus tard l'importance des activités complémentaires dans l'équilibre économique des petites exploitations, et, par conséquent, dans l'entretien de l'espace, surtout en montagne⁽⁸⁾. Graduellement le *pluriactif* devient à la fois le modèle et la solution pour l'avenir de l'agriculture montagnarde, comme le soutient le président du Centre régional des jeunes agriculteurs (CRJA) de Rhône-Alpes: « *Les mentalités ont beaucoup évolué. Cette idée d'activité autre qu'agricole rentre dans les mœurs. Surtout dans certaines zones particulièrement difficiles ...* »⁽⁹⁾.

Ce qu'on appelle *pluriactivité* va progressivement recevoir une nouvelle connotation politique. Elle sera envisagée comme une alternative face au modèle productiviste, maintenant en crise. L'adhésion à un modèle plus souple d'exploitation qui n'est plus exclusivement agricole est considérable et n'attire pas seulement les agriculteurs tenus pour « non viables » ou « marginalisés », mais également ceux qui, après avoir participé à la réalisation du modèle modernisateur, subissent les conséquences de son épuisement. C'est par là que le recours aux pratiques non agricoles prend une signification politique aussi importante que sa fonction économique: celle de la résistance des petits producteurs face à l'action élitiste de la politique de modernisation et de la mise en question du modèle productiviste envisagé comme l'unique ou la plus efficace des formes d'exploitation agricole. Une seconde implication politique découlant de la précédente serait l'innovation des éléments qui composent la nouvelle identité professionnelle et sociale du petit producteur. Cette innovation redéfinit les formes d'insertion dans le marché, provoquant la division des intérêts et des forces politiques, ce qui, sans doute, produira des effets sur les organisations politiques et professionnelles des agriculteurs.

Le rapport réalisé par Lise Casoux à la demande de la Fédération pyrénéenne d'économie montagnarde est une preuve de ce changement dans l'évaluation du rôle joué par les activités non agricoles exercées par les agriculteurs. Après une étude détaillée des obstacles juridiques à l'exercice de la *pluriactivité*, l'auteur dédie toute la seconde partie de son rapport à des propositions qui visent à régulariser la situation fiscale et sociale du *pluriactif* afin de favoriser l'exercice de la complémentarité des activités dans les régions de montagne. L'auteur signale la nécessité de

⁽⁸⁾ Congrès du CNJA à St Quentin, cité par *Terroir Magazine*, jan. 1992, 26.

⁽⁹⁾ Propos recueillis par Irene Aubert, in: *Terroir Magazine*, *op.cit.* jan. 1992, 36. (Cf. Casaux, 1988, p. 83).

« cesser de considérer la *pluriactivité* comme un phénomène négatif, anormal ou marginal » (Cf. Casaux, 1988, p. 83) et suggère que le terme *pluriactif* soit compris dans le cadre des changements de la société française qui affectent le mode de vie et le système de spécialisation professionnelle. Cependant, la souplesse dans l'exercice professionnel rend sans doute difficile la définition d'un statut juridique.

La logique de la société moderne, qui érige les normes de légitimation des professions et qui règle leur exercice, démontre qu'il n'y a pas de place pour le travailleur qui se consacre à plusieurs activités professionnelles. La société capitaliste moderne exige des travailleurs une spécialisation dans le but d'obtenir les plus hauts niveaux de productivité et d'efficacité. Quel serait alors, d'après cette rationalité, le statut social possible d'un individu qui n'arrive pas à vivre d'une seule activité ?

Bien que la société se soit adaptée aux besoins chaque fois plus grands des employeurs en rendant flexibles les contrats de travail de façon à diminuer les frais de main-d'œuvre et en créant de nouvelles formes de contrats à temps partiel, la situation de l'agriculteur *pluriactif* n'en a pas pour autant changé.

Comme le montre Lise Casoux, les *pluriactifs* ne sont pas tous lésés au même niveau par cette situation juridique. Ceux qui exercent différentes activités salariées ou bien différentes activités non salariées et non agricoles ne subissent pas les mêmes difficultés puisqu'il n'y a pas d'obstacles à l'exercice d'activités diverses qui relèvent de la même catégorie fiscale ou sociale. Les problèmes surgissent lorsque « le cumul envisagé réunit des activités traditionnellement séparées » (Casoux, 1988, p. 82). Le cas le plus complexe est celui où l'individu associe une occupation salariée à temps intégral à une activité indépendante saisonnière, puisque le système juridique ne reconnaît pas à l'individu le droit d'occuper la place de subordonné et en même temps celle de patron par rapport à lui-même. Dans ce cas, l'ouvrier-paysan fait appel à un artifice : il se sépare légalement de ses activités pour transmettre à son épouse le statut de chef d'exploitation sans pour autant se départir des fonctions qui lui correspondent. C'est ainsi qu'il se soustrait aux cotisations trop élevées par rapport aux revenus réalisés et en même temps bénéficie d'une protection sociale complète et des aides gouvernementales à l'agriculture. De ce fait, le couple profite intégralement aussi bien du régime de sécurité sociale dû au professionnel salarié que de celui qui protège l'agriculteur indépendant⁽¹⁰⁾. Cependant cet artifice ne préserve pas l'agriculteur *double actif* de la valorisation sociale négative qui lui est conférée.

⁽¹⁰⁾ Cette tendance, assez répandue dans les régions où l'intégration avec l'industrie est plus forte, masque la situation de l'agriculteur qui développe des activités non agricoles, puisque l'épouse seule s'inscrit comme agricultrice, ce qui ne manque pas de produire des effets sur le recensement annuel des agriculteurs à plein temps.

Les représentations sociales des catégories

Les techniciens agricoles ainsi que les représentants des agriculteurs dans divers organismes ne reconnaissent pas la situation de salarié permanent comme une forme de *pluriactivité*. Cela peut s'expliquer par le fait que la situation de salarié représente une contradiction par rapport à l'idéal d'autonomie de l'agriculteur qui gère sa propre force de travail. La condition d'ouvrier-paysan, dans ces termes, n'apporte rien de « moderne » dans la mesure où ce travailleur perd autant l'autonomie nécessaire à un entrepreneur que la capacité d'innover dans des formes alternatives de production de revenu. Le temps disponible de l'ouvrier-paysan pour le travail agricole impose des limites au développement économique de son exploitation et restreint sa « liberté » comme agriculteur. De cette situation ambiguë et contradictoire, il résulte un ensemble de représentations sociales dépréciatives de cette catégorie qui a de grosses difficultés à se faire une place dans la société où elle vit.

D'après nos observations de terrain, le *double actif*, synonyme d'*ouvrier-paysan*, ne désigne ainsi que celui qui est employé permanent dans une usine et qui cultive aussi un petit lopin. Le terme *pluriactif*, à son tour, est utilisé pour désigner le travailleur qui a des insertions multiples dans le système économique local. Mais, sa principale caractéristique est d'être saisonnière, comme par exemple dans le cas de ceux qui, pendant l'hiver prennent une place de *perchman* ou de moniteur de ski et, pendant l'automne, de débardeur. Même si l'individu associe une seule activité non agricole à son travail dans l'exploitation, il sera considéré comme un *pluriactif* et non un *double actif*. Justement parce que ce dernier terme est localement marqué par son origine historiquement associée au travail dans les usines, vers lesquelles la plupart de la population de petits agriculteurs a été attirée, au début des années 60.

En s'opposant aux vrais *agriculteurs*, les travailleurs qui avaient un contrat de travail permanent à côté de l'agriculture étaient regardés avec malveillance par ceux qui y sont restés. C'est ainsi que dans le cas de la population étudiée, le *double actif*, aussi bien que le *paysan*, s'identifie à une catégorie sociale qui tend à disparaître. Cette dernière catégorie, le *paysan*, quand utilisée soit par les techniciens, soit par les agriculteurs eux-mêmes, désigne encore aujourd'hui une situation passée. Toujours accompagnée de l'adjectif « vieux », elle exprime une forte dévaluation de celui qui est ainsi désigné. On parle des *vieux paysans* comme d'une catégorie sociale disparue ou résiduelle, formée aujourd'hui surtout de quelques vieux exploitants retraités qui, dans l'imaginaire collectif, n'ont pas pu suivre le chemin du *progrès*. En raison du sens péjoratif très fort, le *paysan* est toujours l'autre; personne ne se considère ou aime être reconnu comme tel.

Par contre, le *pluriactif* est considéré comme un producteur « moderne » qui vient répondre aux nouvelles tendances de la société et de

l'agriculture dans un moment de crise. Cette crise apparaît d'autant plus profonde qu'il s'agit d'une région montagnarde, tenue comme *zone défavorisée* sous menace de désertification démographique et culturelle. De cette façon, le recours aux activités non agricoles devient la condition à la fois de l'équilibre démographique dans certaines régions et du rachat d'une sociabilité soutenue par une « tradition » re-construite⁽¹¹⁾.

LE COURANT ACADÉMIQUE

S'agissant de la connaissance des sociétés rurales aujourd'hui, nous pouvons envisager d'avancer dans un débat ou dans un échange d'informations sur des objets si distincts et qui ne tiendraient pas dans un seul concept. Pourtant nous ne pouvons pas ignorer les progrès, résultats de l'effort des chercheurs, dans le but d'élucider le contenu de cette notion.

L'importance de la contribution des études historiques se trouve, à notre avis, dans la démonstration de la complexité des formes de reproduction sociale à la campagne. Les recherches confirment que les processus sociaux de changement ne suivent pas une seule direction et n'offrent donc pas un même type de réponse. Elles nous suggèrent au contraire, que les différentes activités économiques associées à l'agriculture signalent la coexistence de processus distincts, voire contradictoires. L'emploi de paysans dans les usines peut, par exemple, signifier aussi bien une condition d'accès à la terre, garantissant ainsi un équilibre démographique à la campagne (Desert, 1988), qu'une transition vers la prolétarianisation. Les réponses vont varier selon le contexte socio-économique et les stratégies familiales.

Cependant, la constatation de la capacité adaptative et de la diversité de ses finalités⁽¹²⁾ suggère que la compréhension du phénomène se trouve en dehors de lui-même. Il nous semble qu'en délimitant l'objet de l'étude par la notion de *pluriactivité*, les chercheurs déplacent le centre de l'analyse. Au lieu de mettre en valeur les agents sociaux, ils attribuent la qualité de sujet à un ensemble de pratiques, dont l'hétérogénéité de formes, de sens et de contexte nous empêche de délimiter un champ d'étude.

Le manque de spécificité et de valeur heuristique de cette notion nous oriente pourtant vers la construction d'un objet d'étude centré non

⁽¹¹⁾ Ce type de formulation se trouve dans le discours du groupement Paysans des Sept Laux, composé dans sa majorité d'agriculteurs qui exercent d'autres activités économiques (Voir Carneiro, 1993).

⁽¹²⁾ Hubscher reconnaît, à partir du matériel de diverses recherches, que la *pluriactivité* répond à différentes finalités qui pourraient être ainsi classées : « de nécessité », « d'indépendance », « d'ascension sociale » et « de maintien ou de reconstitution du patrimoine », (Cf. Hubscher, 1988, p. 49).

sur un ensemble d'actions individuelles mais sur les conditions de reproduction sociale à la campagne. Ainsi, si nous considérons la pratique des activités non agricoles comme une réponse des agriculteurs à des situations et événements déterminés dans le contexte de leur exploitation familiale, nous devons la comprendre comme un des mécanismes possibles pour satisfaire les besoins de reproduction de l'unité domestique.

Nous considérons donc que les diverses activités complémentaires à l'agriculture pourront avoir des sens opposés et même contradictoires, selon le contexte historico-social, les types d'activité et la personne qui les exerce. De même, le poids et la signification que ces activités pourront avoir pour la reproduction de l'exploitation familiale vont varier dans la mesure où elles sont pratiquées par les fils, l'épouse ou le chef d'exploitation. Dans notre modèle d'analyse, il faut donc prévoir un espace pour appréhender les conflits entre les intérêts individuels et collectifs, car la famille est un microcosme traversé par des stratégies individuelles autant conflictuelles qu'harmonieuses (Salmona cité par Lagrave, 1988).

Ce sujet nous renvoie à la question de l'atomisation professionnelle des membres des ménages agricoles. Comme nous l'avons déjà souligné, la notion de *pluriactivité* met en scène le modèle d'exploitation agricole dominant basé sur la formule: 1 exploitation = 1 production = 1 revenu. Quelques auteurs identifient dans le travail extérieur à l'exploitation une alternative au modèle productiviste centré sur la symbiose entre famille et exploitation et surtout, sur l'autonomie de revenu par le maintien du groupe domestique. Ainsi la réapparition des pratiques non agricoles associées à l'agriculture dans les temps actuels traduirait l'action de deux forces apparemment contradictoires: la production individuelle de revenu et le maintien du caractère unitaire de l'économie des ménages (Delord et Lacombe, 1984). Dans ces termes, c'est à peine qu'on pourrait classer la production agricole parmi les activités productrices de revenu. Ce qui caractériserait cette nouvelle unité ne serait plus l'organisation collective de la production et de la consommation, mais la capacité de gérer collectivement le capital économique, social et culturel en vue de la reproduction biologique et sociale des individus.

Ce type d'interprétation met en évidence la relation entre activités non agricoles et dynamique des rapports intrafamiliaux. Il en résulte alors la sélection d'une autre unité d'observation plus adéquate pour la compréhension de ce phénomène: la famille et non plus les individus ou l'unité de production (Lacombe, 1985 et Collomb, 1988).

Une nouvelle catégorie sociale en formation?

Nous observons finalement que le débat sur la *pluriactivité* débouche sur une autre question. En la considérant comme une « nouvelle pers-

pective de la reproduction sociale» (Lamarche, 1984), les auteurs insèrent la question dans un débat théorique plus ample sur l'articulation de ces unités de production avec le système national selon les conditions de production au niveau local. Les réflexions s'orientent ici vers le statut social du *pluriactif*, c'est-à-dire, la place qu'il occupe dans les rapports sociaux de production: constituerait-il une nouvelle catégorie sociale?

Si le recours aux activités non agricoles se comprend comme un phénomène qui dépasse la nécessité d'une réponse à la crise actuelle de l'agriculture, la tendance est de le considérer comme l'embryon d'une nouvelle couche sociale, «moderne». Reprenant Lamarche, cette nouvelle catégorie sociale se distinguerait des autres, qui se sont traditionnellement développées à la campagne, parce qu'elles sont porteuses d'un système de valeurs propres qui ne correspond ni à l'urbain, ni au rural.

Cette nouvelle manière de résoudre le problème de la survie à la campagne - vue comme une conséquence de la crise du système de *pluriactivité traditionnelle*, surtout en montagne – correspondrait à une conception alternative de travail et de mode de vie. Pour F. Gerbaux et P. Muller, les stratégies professionnelles traditionnelles donneraient lieu à une stratégie «entrepreneuriale», c'est-à-dire «être maître de soi-même». De ce point de vue, nous serions devant l'apparition de la catégorie «d'entrepreneur rural» (Gerbaux, 1988 et Müller, 1987).

Il est intéressant de vérifier que, selon cette approche, une nouvelle catégorie d'exploitant rural récupère une caractéristique jusque là critiquée, celle de *paysan*, ce qui implique une vision de l'agriculture en tant que mode de vie et non en tant que profession. Nous constatons donc que l'*entrepreneur rural* présente dans sa «modernité» une face «traditionnelle» qui valorise «la vie au pays».

Pour surmonter la crise issue de la modernisation, l'agriculteur doit réinventer son métier en démontrant une grande capacité novatrice qui lui permet de rester à la campagne. Inventant une nouvelle logique de fonctionnement de l'exploitation et de distribution de la capacité de travail, ce nouveau métier se construit sur un nouveau référentiel qui n'est plus étayé par le savoir technique de l'agriculteur «moderne» des années 60.

Les formes de travail se caractérisent ici par leur «ancrage territorial». La reproduction de cette nouvelle catégorie d'exploitant consisterait en la construction d'un système de réseaux interdépendants fondé sur des rapports personnels entre le paysan et les clients (Gerbaux, 1988). Considérant que chaque exploitant construit son propre système de réseaux, cette nouvelle catégorie surgit comme une remise en cause du corporativisme agricole et appelle des nouvelles formes d'organisation collective (Müller, 1987). L'efficacité de ce nouveau modèle, selon ses auteurs, résiderait dans la capacité de combiner une diversité d'activités agricoles et rurales de manière à favoriser la permanence à la campagne

mais dans une perspective entrepreneuriale, c'est-à-dire, en valorisant le plus possible le travail.

Les stratégies qui composent la reproduction de cette nouvelle catégorie sociale se différencient de celles du modèle « traditionnel » car ce sont des réponses à un choix « vis-à-vis d'un lieu de travail et d'un mode de vie » (Gerbaux, 1988, p. 403). Cet « entrepreneur rural » tirerait donc profit de l'autonomie paysanne en gérant les multiples opportunités que la campagne peut offrir et en créant son propre emploi sans toutefois reproduire le système patriarcal. De cette combinaison naît le « paysan-manager » qui pourrait exécuter aussi bien des activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles que des activités dans le secteur du tourisme, de l'artisanat et même de l'administration municipale – les élus locaux (Müller *et al.*, 1988).

Certains interprètent ce processus comme une forme de résistance des paysans à la marginalisation et à la disparition prévues par les techniciens de la politique de modernisation (Pernet, 1982). On critique ainsi le chemin inexorable et unidirectionnel emprunté par la politique de modernisation agricole.

LA DIVERSITÉ DES RAPPORTS SOCIAUX

Il nous faut maintenant considérer les rapports sociaux qui sont en jeu là où le terme *pluriactivité* est habituellement employé. Tout d'abord il est nécessaire de distinguer les activités non agricoles salariées des activités non agricoles indépendantes. Prenons comme base la dynamique de reproduction sociale d'une famille d'agriculteurs. Comme on l'a déjà signalé, l'agriculteur qui exerce une activité salariée permanente voit son autonomie d'exploitant limitée, puisqu'il doit subordonner l'activité agricole à l'horaire et au rythme du travail salarié. De ce fait, son identité d'agriculteur risque d'être absorbée par celle de travailleur salarié, bien que, subjectivement et culturellement, il reste identifié à la situation d'agriculteur. C'est exactement ce qu'énonce un agriculteur, qui est en même temps un ouvrier retraité: « *On est un arbre déraciné qui est là, qui végète au milieu* » (des ouvriers).

Par contre, celui qui développe des activités non agricoles indépendantes ne perd pas le contrôle sur son temps de travail et sur l'organisation de la production. Normalement, ce type d'activité est subordonné au rythme du travail dans l'agriculture. Mais ce qui véritablement le distingue est le fait de donner au travailleur la possibilité de conserver ce qui le caractérise comme agriculteur, c'est-à-dire, être maître de soi-même et se reconnaître comme travailleur « libre ». C'est cet aspect-là qui nous offre la possibilité d'établir une distinction entre le *double actif*,

ou l'*ouvrier-paysan*, et l'agriculteur qui exerce des activités non agricoles indépendantes.

Ensuite, il est nécessaire de reconnaître que le petit agriculteur, qui se consacre aux activités non agricoles saisonnières qui ne font pas concurrence au rythme de la production agricole (c'est le cas des travailleurs employés aux stations de ski), se trouve dans une position beaucoup plus favorable que celui qui est obligé de se louer chez autrui pendant presque toute l'année. Du point de vue économique, il y a une distinction à faire entre ces deux types de travailleurs. Dans le premier cas, il s'agit d'un agriculteur qui vit presque exclusivement de l'agriculture pendant les deux-tiers de l'année. La rente obtenue dans le travail saisonnier sert, dans la plupart des cas, à l'achat de nouveaux outils ou à l'amélioration du niveau de vie familiale. Dans cette situation, l'activité non agricole sert à maintenir ou à consolider l'activité de l'exploitant. Par contre, la catégorie de *journalier*, ainsi que le *brassier* décrit par Bloch se trouvent dans une situation que nous pourrions appeler de « dépay-sannisation », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas la possibilité de se soutenir en tant qu'agriculteur indépendant.

Le processus de modernisation de l'agriculture et surtout l'industrialisation ont provoqué des changements dans les rapports intrafamiliaux. Cela nous fait distinguer le travail (agricole ou non) à l'intérieur ou en dehors de l'exploitation, des revenus d'origines diverses. Cette distinction repose sur l'argument développé ci-dessus, à savoir, que le sens des activités extra-agricoles n'est pas donné par le type de travail, mais par la façon dont les activités s'intègrent à la dynamique de la reproduction familiale. C'est ainsi qu'il nous faudra chercher la logique spécifique de l'exercice des activités non agricoles dans les stratégies familiales de reproduction. Celles-ci peuvent provoquer la mécanisation (voire le renforcement) de l'exploitation, aussi bien que la diminution de l'activité agricole. De même, le poids du revenu agricole dans la reproduction sociale est variable, et le maintien de l'exploitation répond souvent à des motivations d'ordre culturel ou subjectif. C'est le cas des stratégies patrimoniales et d'alliance, d'orientation scolaire et professionnelle, d'indentité sociale, etc. (Kayser, 1990). C'est ainsi que le sens des pratiques de travail varie selon la manière dont la famille s'y approprie les revenus. Il existe, donc, une distinction structurale entre les ménages, selon que l'activité extérieure est exercée par le chef, son épouse, ou son fils.

Une distinction élaborée par les propres agents sociaux attire notre attention. A Theys (Isère), petit village des Alpes, on considère *pluriactif* le ménage qui remplit certaines conditions. Il doit tout d'abord être reconnu comme agricole; pour cela, le chef de famille, généralement l'homme, doit assumer les fonctions de chef d'exploitation, même quand il a transmis ce statut à l'épouse.

Ainsi identifions-nous la seconde condition pour la définition sociale d'un ménage *pluriactif*: on ne tient compte que des activités extra-agri-

coles exercées par le couple. Le jeune qui exerce diverses activités rémunérées hors de l'exploitation n'est pas classé comme *pluriactif* mais comme *saisonnier*, tant qu'il n'a pas assumé l'exploitation. Cette condition nous révèle deux autres aspects fondamentaux de la question. D'un côté, l'unité de production est encore pensée comme étant constitué par le couple, bien que l'espace de la femme dans la production ait été fortement réduit par la mécanisation. Nous comprenons ainsi pourquoi l'insertion du chef d'exploitation ou de son épouse dans d'autres activités économiques reçoit une connotation différente du travail extra-domestique réalisé par un de ses fils. D'autre part, l'identité entre le chef de famille et l'exploitation se confirme. C'est sur la figure du chef que retombe la responsabilité de l'avenir de l'unité de production, même quand le revenu provenant des activités non agricoles des autres membres de la famille est fondamental à la reproduction du groupe domestique. Quand elles sont exercées par le chef d'exploitation, les activités non agricoles sont limitées et limitent aussi les possibilités d'expansion de la production agricole. Ainsi, la décision du chef de recourir à d'autres sources de revenu a des conséquences sur la dynamique de la production et définit donc de nouveaux contours pour la continuité de l'exploitation agricole.

LES ACTIVITÉS NON AGRICOLES ET LA REPRODUCTION SOCIALE

Confirmant les études historiques sur d'autres régions de la France, notre enquête a révélé que les activités en dehors de l'exploitation étaient une règle ancienne dans une couche d'agriculteurs. Exercées dans certains cas par divers membres de la même famille, ou par un même individu, cet ensemble d'activités a permis de maintenir au pays plusieurs unités domestiques, comme en témoigne une agricultrice de 56 ans mariée à un *ouvrier-paysan* : « Mes beaux-parents travaillaient, quand ils étaient jeunes, dans les ateliers qui taillaient la pierre, des pierres précieuses pour faire des bijoux (pour les horlogeries suisses). J'ai une belle-sœur qui était une des dernières à travailler avec ça. Il y avait pas mal de monde du pays qui taillait des pierres. Il y avait beaucoup de gantiers aussi ; ma grand-mère, elle faisait des gants. Grenoble était la capitale des gants et il y avait le car qui amenait le colis aux particuliers, ça se payait bien ».

La combinaison de tâches non agricoles et agricoles dans ces familles paysannes exprimait une manière d'exercer le métier de *cultivateur*. Plus tard, le travail dans les usines et, après, dans les stations de ski rempliront cette fonction pour les descendants des mêmes groupes familiaux, mais avec d'autres implications économiques.

Pour comprendre les différentes significations de ces pratiques, il faut donc que nous distinguions les situations où elles ont lieu et que nous reconnaissons les conditions de production des exploitants. En prenant comme référence les informations provenant des relevés, des généalogies et des histoires de vie des agriculteurs, nous avons identifié trois conjonctures économiques et sociales pendant une période qui se déroule sur un siècle. Bien que nous puissions déceler des coïncidences entre les phases que nous distinguons et les découpages faits par les historiens, nos données se rapportent à une histoire vécue par le groupe que nous étudions.

Le premier contexte correspond à la période qui précède les changements sociaux et d'infrastructure vécus par le village entre les deux guerres mondiales. Nous considérons les années 1930 comme celles qui marquent le passage vers une nouvelle conjoncture. Comme nos informations se fondent surtout sur la mémoire des informants, nous situons le début de cette phase à la période productive de la quatrième génération d'agriculteurs interviewés, à peu près entre 1880 et 1890. Ici, le recours aux activités non agricoles était une nécessité pour la grande partie de la population montagnarde.

Le deuxième contexte s'étend donc des années 30 à la décennie de 60 quand le mouvement de modernisation des structures productives débute dans la région. Cette période est marquée par le renforcement de l'exploitation familiale en tant que modèle de production agricole.

La troisième période, l'actuelle, se distingue principalement par deux caractéristiques : la présence marquante de l'Etat, en tant qu'agent modernisateur, et la mise en place définitive de l'individualisation de la force de travail dans les ménages agricoles.

L'ÉCONOMIE PAYSANNE POLYVALENTE

Dans la première période, le recours aux activités non agricoles n'était pas considéré comme exceptionnel. Au contraire, les économies paysannes étaient normalement basées sur la combinaison de «micro-productions agricoles avec d'autres sources de revenu : la production artisanale, des activités forestières et diverses formes de travail rémunéré» (Collomb, 1986, p. 190).

Si nous tenons compte de la classification de Rinaudo (1987) à propos des cycles longs de la *pluriactivité*, cette conjoncture aurait les mêmes caractéristiques de celles qu'il décrit pour la période de 1850-1880. Cependant, la mémoire collective et généalogique des personnes interviewées nous font considérer que cette situation se prolonge jusqu'au

début de notre siècle, ce qui d'ailleurs correspond aux observations de Rinaudo pour les pays de montagne.

Les activités non agricoles obéissaient à un type de stratégie familiale prédominante à cette période. Elle consistait à garantir la reproduction de l'exploitation en maintenant au moins un fils dans l'activité agricole. Il s'agissait, généralement, de l'aîné qui succédait au père, tandis que les autres fils, exclus du partage de l'héritage, étaient poussés à apprendre un métier pour alors acquérir dans la communauté (ou en dehors) une place que la naissance ne confère qu'à l'aîné⁽¹³⁾. La liste de métiers était très variée : maréchal-ferrant, forgeron, lapidaire, maçon, menuisier, charron, charpentier, meunier, ferblantier, gantier, etc.⁽¹⁴⁾ Ce qui comptait était la dimension de la propriété foncière, la composition du groupe domestique et le capital culturel accumulé par la famille. Ainsi, le fils d'un artisan ou d'un bouvier devenait difficilement agriculteur à plein temps. Mais, ces variables n'étaient pas stables dans un même ménage et une unité familiale pouvait diversifier ses activités dans une certaine phase de développement du cycle domestique et revenir à une situation exclusivement agricole dans une autre phase.

En somme, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les activités non agricoles dans la dynamique des petites exploitations ont eu des effets apparemment opposés mais complémentaires en tant qu'instrument des stratégies de reproduction familiales, surtout en ce qui concerne la transmission du patrimoine et du statut de chef d'exploitation. Lorsqu'elles étaient pratiquées fondamentalement comme un support matériel à la réalisation de l'identité paysanne, alors menacée, ces activités étaient l'expression d'une phase de transition qui conduisait le groupe familial à l'abandon de l'activité agricole. L'exploitation fonctionnait, dans ce cas, comme un complément à d'autres activités économiques et la reproduction des groupes domestiques ne reposait plus sur la production agricole.

Mais, les revenus de ces pratiques sont aussi une condition pour reproduire le système domestique basé sur le système parcellaire. Dans ce sens, la combinaison de diverses activités économiques au sein d'un ménage est soutenue par le caractère familial de l'organisation sociale paysanne. L'accumulation des fonctions de production et de consommation par l'unité familiale confère à celle-ci une certaine autonomie dans la gestion de la force de travail et des ressources. L'unité sociale que la famille représente se manifeste aussi dans sa fonction d'unité de rendement : l'ensemble des revenus produits individuellement est approprié

⁽¹³⁾ L. Assier-Andrieu a observé le même mécanisme dans les Pyrénées catalanes françaises (Cf. Assier-Andrieu, 1992).

⁽¹⁴⁾ Source : *Le dénombrement de 1931. Liste nominative des habitants de la commune de Theys*. Archives municipales de Grenoble.

collectivement. A travers la légitimité absolue de l'autorité du chef du ménage, le travail individuel est soumis aux stratégies familiales qui à cette époque-là avaient comme priorité la préservation de l'intégrité du patrimoine familial et le maintien de l'exploitation.

La famille B-G. nous en donne un exemple typique. Après la combinaison des informations généalogiques avec les données du dénombrement des habitants du village, on arrive à la conformation suivante du groupe domestique en 1931 : le chef de famille (maçon-cultivateur, fils d'un charpentier), né en 1864, son épouse (enregistrée elle-aussi comme cultivatrice), le fils successeur, né en 1898, la belle-fille (tous deux cultivateurs) et deux petites filles, deux fils artisans (un maçon et l'autre charpentier) et le cadet. Les autres enfants n'habitent plus avec les parents à cette époque : l'aîné, né en 1889, était maçon, le second s'est installé comme charpentier et les deux filles sont mariées à des cultivateurs.

Comme leur propriété (10 ha) ne suffisait pas à garantir la reproduction du groupe, il a fallu que les fils non successeurs « apprennent un métier » ; cela répondait à deux objectifs : la nécessité d'exclure les fils non héritiers de la compétition pour la succession du père-chef d'exploitation et la nécessité de compléter le revenu familial. Le fils cadet, alors âgé de 17 ans, qui a été enregistré comme cultivateur a fini par s'installer comme maçon après son mariage avec une fille héritière d'une « grande étendue de forêt ».

La même stratégie s'est reproduite à la génération suivante dans le groupe familial du fils-successeur, qui a hérité de la propriété entière. L'association d'activités artisanales à l'agriculture a garanti la survie des membres de la famille tout en permettant de maintenir l'intégrité de la propriété foncière. Le fils aîné, né en 1930, est resté célibataire ; il a appris le métier de charpentier, mais plus tard il est devenu ouvrier, tandis que le second s'est marié et s'est installé comme maçon. Le cadet, né en 1938, a hérité de l'exploitation où il vit jusqu'aujourd'hui avec son épouse, leurs deux enfants (un garçon de 28 ans et une fille de 25 en 1989) et une fille adoptée. L'exploitation, où on élève 7 vaches laitières, 10 génisses, quelques lapins et de la volaille, s'est agrandie de 10 ha, loués récemment à des voisins, mais la production ne répond pas aux nécessités familiales. Les enfants, comme la majorité des jeunes du village, sont partis travailler comme saisonniers à la station de ski. L'épouse contribue au revenu familial comme nourrice d'orphelins de la DDASS (Division Départementale d'Assistance Sociale et Sanitaire), depuis leur mariage. En plus, elle fait quelques heures par jour de ménage à la mairie. Sa rémunération sert à compléter le revenu familial tandis que les enfants conservent leurs salaires.

LES EXPLOITATIONS STABLES

Le second contexte correspond à l'époque où la force de travail commence à s'individualiser au sein du groupe domestique. Cela signifie d'abord un plus grand contrôle de la part des individus sur les revenus qu'ils produisent hors de l'exploitation. Il se prolonge des années 30 aux années 50-60 quand le mouvement de modernisation des structures productives est déclenché dans la région. En contraste avec la période précédente, quand le chef d'exploitation administrait collectivement les ressources provenant du travail individuel extra-domestique, dans cette nouvelle conjoncture les revenus individuels cessent d'être incorporés au revenu global du groupe domestique. Mais cette caractéristique innovatrice, fruit des changements dans les relations intrafamiliales provoquées par la restructuration de la société après-guerre, s'établit sous la logique sociale prédominante dans la conjoncture antérieure, c'est-à-dire que les trajectoires individuelles restent subordonnées aux intérêts collectifs. Bien que le contrôle sur les revenus produits en dehors de l'unité domestique soit exercé individuellement, le destin professionnel des membres de la famille est encore tracé par le père qui contrôle la succession et la continuité de l'exploitation.

Cette période est reconnue comme la plus stable pour les agriculteurs; l'augmentation de la production promue par la mécanisation et par l'élargissement du marché de produits agricoles a favorisé un plus grand équilibre des exploitations. Néanmoins, le recours aux activités non agricoles n'a pas disparu. La grande part de la population vivait d'une agriculture diversifiée, et les activités en dehors de l'exploitation avaient principalement pour but de donner de l'argent de poche aux jeunes, et non de compléter les besoins familiaux. L'épouse (85 ans) du propriétaire d'une scierie du village – maintenant désaffectée, comme toutes les autres – nous a raconté: «*Ils (les agriculteurs) prenaient la coupe (de bois) et ils allaient couper quand ils avaient le temps. C'était un peu gênant parce que, des fois, ils prenaient un an pour couper. On avait le bois deux ans après qu'on avait acheté...*»

Dans ce contexte, les types d'activités complémentaires ne se distinguaient pas des précédentes car on n'avait pas encore observé dans la société locale de changement qui favorisait l'apparition d'autres sortes de travail. Jusqu' autour des années 50, la reproduction de la force de travail était garantie localement par une rationalité qui ne contrariait ni les valeurs ni la dynamique de la société paysanne. Centrée dans la production agricole, la communauté locale offrait les mêmes sources de revenu qu'à l'époque précédente. C'est le contrôle sur l'utilisation de ces revenus qui a surtout changé.

Noël, agriculteur retraité, célibataire, 67 ans nous raconte son expérience:

« Mes parents étaient aussi agriculteurs. L'exploitation avait entre 6 et 7 hectares, ça a varié parce qu'ils louaient et ils achetaient du foin. Ils avaient une moyenne de quatre vaches et deux génisses ce qui n'était pas assez pour vivre, on faisait à côté. Moi, j'allais à l'alpage aux mois d'été, de juin à septembre ; en arrivant on allait aider les voisins, soit couper de bois, soit charrier. Il y avait toujours des choses à côté. Ceux qui avaient quatre, cinq vaches, une ou deux génisses, une brebis et une chèvre, leurs cochons, leurs lapins, leurs poules... c'étaient ceux qui étaient les plus aisés : ils avaient le temps de faire leur travail et d'aller aider, aller à la journée, soit faucher, soit remasser les pommes de terre... Travailler à côté, ça leur faisait un petit appoint, tandis que ceux qui avaient une quinzaine de vaches, celui-là avait besoin (de son propre temps de travail) parce que c'était tout manuel. On était payé à la journée, le prix variait, il y avait la concurrence.(...) J'ai commencé à travailler à treize ans, tout de suite à la sortie de l'école. J'allais à l'alpage de 1937 à 47. (...) Je faisais chevrier : traire les chèvres. J'ai eu plusieurs patrons. Mes parents ne voulaient pas parce qu'ils voulaient que je reste pour les aider à faner. Je les aidais avant de monter. (...) Mon père ne m'a jamais donné de l'argent et il n'a jamais pris mon argent. C'était tout pour moi. Ce que je travaillais à la maison était pour la nourriture. Maintenant ça n'existe plus, ce n'est pas la même vie. »

Mais, plus tard, la politique de modernisation agricole a modifié cette situation. Une grande partie des jeunes du village est partie vers les villes et les chefs de famille, sous condition de suivre le nouveau modèle d'exploitation, ont été obligés de travailler dans les usines de la vallée du Grésivaudan. C'est la troisième période qui commence. Elle représente une rupture par rapport à la conjoncture précédente.

LE TRAVAIL SALARIÉ ET LE RETOUR À L'ÉCONOMIE POLYVALENTE

Cette période (de 1960 à nos jours) se caractérise par la mise en place définitive de l'individualisation de la force de travail dans les ménages agricoles. Le principal effet de ce changement sur l'organisation intrafamiliale est l'autonomie de ses membres face aux projets collectifs de la famille. Ce processus d'individualisation des fils d'agriculteurs a des conséquences sur la composition du revenu familial. Les projets professionnels et les revenus individuels restent sous la responsabilité de chaque individu, ce qui modifie le caractère des pratiques non agricoles dans l'économie familiale.

Une conjonction de crises conduit à redéfinir la valeur de la propriété familiale. La pression exercée en vue d'augmenter le prix de la terre, conséquence de l'expansion du tourisme à partir des années 70, vient se conjuguer à la crise des activités industrielles et à la crise du modèle d'exploitation basée sur la spécialisation du produit et sur la producti-

vité. Il en résulte une situation où les activités non agricoles cessent d'être un complément au revenu agricole. La propre évolution des conditions de production agricole en montagne exige de plus en plus que les petits exploitants cherchent dans des activités externes des ressources importantes à leur survie.

Nous distinguons dans cette phase deux moments qui correspondent à deux manières distinctes de percevoir l'exploitation, la propriété et les activités non agricoles. Le premier est marqué par l'expansion du marché de travail dans les usines localisées au pied des montagnes. Le second se caractérise par la croissance de l'offre d'une gamme variée d'alternatives d'emploi alimentée par des capitaux d'origine urbaine, qui entraîne une réévaluation du modèle d'exploitation agricole.

Le travail salarié aux usines

L'insertion du paysan sur le marché de travail ouvrier commence à la fin des années 50 et atteint son apogée au cours de la décennie 60, quand tout agriculteur qui choisissait de s'embaucher dans une des usines de la vallée du Grésivaudan était employé, indépendamment de son âge ou de sa qualification. Le travail ouvrier finit donc par s'imposer face aux autres formes de travail complémentaire. A partir de ce moment, exercer une « activité à côté » signifie alors se transformer en *ouvrier-paysan*⁽¹⁵⁾. Une nouvelle dynamique commence à soutenir cette articulation entre le travail ouvrier et la condition paysanne. Pour quelques familles, le travail en dehors de l'exploitation prend le pas alors que l'activité agricole assume un caractère accessoire. Cependant, les raisons individuelles qui ont poussé les agriculteurs à rechercher un travail salarié n'ont pas toujours été les mêmes. Cela nous empêche d'identifier une logique unique de reproduction sociale dans tous les ménages d'ouvriers-paysans.

Il faut d'abord noter l'évolution sémantique du travail réalisé par des jeunes non héritiers ou par le fils qui a été choisi comme successeur du père. Dans le second cas, une partie du salaire était normalement inves-

⁽¹⁵⁾ F. Weber considère que l'expression « travailler à côté » utilisée par les ouvriers double actifs, et qui désigne les activités développées sur un petit lopin de terre, accentue le caractère « central » de l'usine et le caractère ludique de ce « travail-là » (Cf. Weber, 1986). Dans le contexte du village étudié, cette expression est utilisée par les agriculteurs pour définir l'ensemble des activités qui aident au maintien de l'exploitation, elle n'a donc aucun contenu ludique. Pour cette raison, elle est rarement utilisée pour désigner l'activité ouvrière. L'expression « travailler à côté » ou « faire quelque chose à côté » sert surtout à désigner les activités saisonnières qui supposent une prédominance de l'activité agricole, du moins au niveau de l'intention. Il est alors possible d'affirmer que les double actifs de la population étudiée se distinguent de ceux présentés par F. Weber. Dans le premier cas, la référence agricole, du point de vue économique, est beaucoup plus forte que dans le second, bien que le travail à l'usine représente la base de la reproduction sociale.

tie dans la modernisation de l'exploitation, l'initiative de l'achat des premiers tracteurs revenait au fils successeur tandis, que, dans le premier cas, l'emploi à l'usine signifiait une rupture avec le style de vie paysan et la transition vers une nouvelle catégorie sociale.

Marcel, 48 ans, n'a pas été choisi comme successeur de son père. Il est donc allé travailler dans une usine à la plaine comme la majorité des jeunes de sa génération. Plus tard, ayant contracté un « mariage en genre »⁽¹⁶⁾, il est allé habiter chez sa femme sans toutefois abandonner son emploi à l'usine. Quelques années plus tard, devenu le chef de l'exploitation à la retraite de son beau-père, il a abandonné le travail ouvrier pour être agriculteur à plein temps. Avec l'argent mis de côté les années précédentes, il a pu démarrer un nouveau style de production orienté vers un modèle d'exploitation-entreprise. Au terme de ce projet, il a agrandi la surface agricole de 35 hectares (en location) et il a augmenté le cheptel de 15 à 80 bêtes. Aujourd'hui, c'est la ferme la mieux équipée techniquement.

Une autre stratégie consiste à maintenir la situation de *double actif* comme possibilité de préserver la propriété familiale plus longtemps. L'activité agricole devient alors un complément du travail ouvrier; elle est maintenue avec un double sens: compléter le salaire et maintenir une identité sociale soutenue par le patrimoine foncier. La motivation idéologique pour la continuité de l'exploitation et la préservation de la propriété familiale pouvait être plus forte que les résultats matériels que l'on pouvait en tirer.

Investir dans la formation d'un capital culturel pour les enfants, voilà qui poussait le petit exploitant à rechercher un travail salarié. Dans ce dernier cas, la petite taille de l'exploitation ne leur permettait même pas d'offrir des conditions de vie décentes aux membres du groupe familial. Donner une formation professionnelle aux enfants en dehors du milieu agricole était donc une option qui s'insérait dans une perspective d'abandon, à court terme, de l'exploitation, mais, par contre, ces enfants, libérés de la responsabilité de garder le patrimoine familial, ont pu avoir un niveau de scolarisation plus élevé que les autres dont les parents souhaitaient qu'ils restent sur l'exploitation.

Né en 1913, Henri est resté pendant douze ans après son mariage « salarié agricole » chez ses parents sans recevoir aucun salaire. La petite surface de la propriété (5 hectares) ne lui permettait pas d'élever ses enfants. En 1961, à 48 ans il a décidé d'aller travailler à l'usine pour donner à ses enfants les conditions nécessaires à leur formation professionnelle en dehors du milieu agricole. De fait, le garçon est devenu ébéniste

⁽¹⁶⁾ « Mariage en genre » est la désignation qu'on donne localement au mariage d'un fils d'agriculteur sans terre avec la fille héritière d'une famille sans fils. C'est donc le gendre qui s'installe dans la propriété du beau-père.

et la fille secrétaire à l'Université de Grenoble. En 1974, quand sa mère, alors chef d'exploitation, est morte, il a pris la succession. Quelques années plus tard, à l'occasion de sa retraite, il a passé l'exploitation à sa femme qui l'a gardée encore pendant huit ans. Aujourd'hui, ils vivent de leurs pensions de retraite et ont loué la terre à un neveu qui rassemble une grande partie des terres abandonnées par les propriétaires du hameau.

Le salaire d'ouvrier pouvait s'encadrer aussi dans un projet de petite mécanisation de l'exploitation, suffisante pour attirer un des fils dans un rôle de chef d'exploitation. L'activité productive est maintenue à un rythme lent jusqu'à ce qu'un des fils, généralement le cadet, reprenne la succession à la retraite de la mère. Quelques ouvriers-paysans ont même réussi à augmenter la surface agricole en louant les terres des voisins retraités. La *double activité*, dans ces termes, finit par permettre le renforcement et même la re-création du système parcellaire de production.

Louis, né en 1931, était l'héritier de la petite propriété (7 hectares) de son père car il était le seul garçon d'une famille de trois enfants. Il est donc resté chez ses parents après le mariage. Toutefois, quand ses enfants étaient encore petits, il a décidé d'aller travailler dans l'entreprise de travaux publics de Theys. Après avoir acheté une voiture, il est descendu à la vallée pour travailler à l'usine de Brignoud sans, toutefois, quitter le travail à l'exploitation. Au moment de la retraite de son père, quand le partage a été fait, Louis a acheté les parts de ses sœurs. Il devient chef d'exploitation sans abandonner le travail à l'usine. Quelques années plus tard, il passe l'exploitation à son épouse. Avec son salaire, il a pu moderniser un peu l'exploitation et louer encore 3 hectares de terre. L'investissement sur l'exploitation n'a pas pour but de rendre l'exploitation compétitive sur le marché, mais plutôt celui de conserver le patrimoine familial comme un mécanisme de défense contre les risques de chômage qui menacent la génération plus jeune. Dans ce sens, l'agriculture est pratiquée ici comme une manière d'édifier et de conserver un capital de réserve. Sans autre option, leur cadet est en train de se préparer pour prendre la suite de sa mère sans toutefois penser à abandonner ses activités de bûcheron et de travailleur intérimaire en usine.

Le retour à l'économie polyvalente

Tout comme dans le passé, une structure productive polyvalente tend à se réinstaller en montagne, elle s'impose comme une alternative économique et sociale permettant l'installation d'un successeur qui, dans la conjoncture précédente, aurait refusé l'exploitation en faveur d'un travail salarié. Les activités liées au tourisme d'hiver, « moniteur de ski » ou « *perchman* », se combinent à la coupe de bois ou à l'emploi intérimaire dans les usines de la vallée en été.

Dans cette nouvelle conjoncture, les valeurs qui ont conduit à la récupération des sociétés locales et à la réévaluation de la notion de nature conduisent les fils d'agriculteurs à idéaliser le travail en « plein air » où la « liberté » et « l'autonomie » du travailleur sont respectées et qui garantit ainsi la qualité de vie qu'offre la montagne. Ainsi les enfants d'agriculteurs d'aujourd'hui ne vont plus chercher un travail permanent dans les usines. Devenir ouvrier cesse d'être l'alternative souhaitée et devient une activité déclassée. Les activités non agricoles associées au maintien de l'exploitation ont donc une autre signification ; celle-ci en vient à représenter une alternative de vie et la possibilité de réaliser certaines valeurs rurales qui ont été récupérées paradoxalement par la population urbaine. L'ampleur de ce phénomène modifie les rapports sociaux qui soutiennent la société locale et crée de nouvelles conditions pour la reproduction sociale, favorisant ainsi le maintien de la population au village.

Les mêmes stratégies qui ont poussé les agriculteurs vers le travail ouvrier les ont aussi mobilisés vers une diversité d'activités. On distingue alors ceux dont la base économique est ancrée dans l'agriculture. Il s'agit d'exploitants dont la dimension de la propriété (entre 12 et 47 hectares) permet la réalisation d'une activité agricole régulière qui couvre une partie considérable des dépenses familiales et de production. Leurs revenus extra-agricoles proviennent d'activités saisonnières, exercées par le chef d'exploitation soit dans les stations de ski, soit comme débardeur forestier ou même dans l'exercice d'un métier indépendant comme la maçonnerie ou la location de gîtes. Ces types d'activités ont en commun le fait de permettre aux exploitants de rester sur l'exploitation pendant presque toute la saison productive. Ils gardent ainsi une certaine autonomie sur leur force de travail, ce qui les distingue fondamentalement des ouvriers-paysans.

En arrivant à rassembler une surface agricole importante, suite à l'exode des voisins, ces agriculteurs orientent leur activité vers des formes alternatives d'exploitation (accueil à la ferme, fabrication de fromage, ou même expansion de la production de viande au lieu du lait). Mais, ce qui distingue ce type d'exploitation est la rentabilisation de l'unité productive à partir de l'investissement de revenus extra-agricoles.

Le cas de Raphaël (43 ans) illustre bien ce type de stratégie. Il a été choisi comme successeur par son père, son frère étant mécanicien. Il a hérité d'une petite propriété (environ 8 hectares) mais il est arrivé à 33 ha en louant aux voisins sans successeur. Pendant toute sa jeunesse, Raphaël a aidé son père sur l'exploitation, tout en travaillant comme garde forestier et, plus tard, à la station de ski. Ces ressources-là servaient à payer les dépenses personnelles du jeune garçon ; elles ont surtout servi à investir dans la mécanisation de l'exploitation. Ainsi, la pratique des activités en dehors de l'exploitation s'articule avec la disponibilité de terre pour rendre viable la continuité de l'activité agri-

cole. Raphael a eu vraiment beaucoup de chance en épousant une jeune fille qui a assumé le métier d'agricultrice. Il a ainsi échappé au fantôme du célibat qui hante la plupart des jeunes qui restent agriculteurs.

Finalement, les activités non agricoles ont aussi un important rôle en dynamisant des exploitations considérées « marginales », permettant même à l'exploitant de devenir agriculteur à plein temps. Nous avons eu l'occasion d'observer un couple où le mari a quitté son métier pour rejoindre sa femme dans le petit atelier de transformation du lait de leurs 8 vaches en fromage. Pendant de longues années, l'élevage du bétail dans une propriété de 8 ha ne donnait à la famille qu'un faible complément au revenu de l'entreprise de maçonnerie dont le chef de l'exploitation avait hérité de son père. Cependant, à la fin des années 80, le prix du lait atteint de très bas niveaux et le gouvernement décide de stimuler la production alternative, surtout la transformation des produits de la ferme, afin de créer de nouveaux subsides. C'est alors que ce couple décide de changer de stratégie. Le lait qu'ils produisent ne sera plus vendu à la coopérative. Au contraire, il sera utilisé par l'épouse, fille d'un ancien fromager, pour la fabrication artisanale d'un fromage jadis produit dans les alpages. Avec le bénéfice ainsi obtenu, elle peut installer un petit atelier et augmenter la production qui sera commercialisée dans la station de ski à côté du village, ou directement chez elle. Progressivement, cette production devient plus importante que la maçonnerie, ce qui permet au mari d'abandonner celle-ci pour se consacrer exclusivement à l'élevage. De ce fait, il en vient à occuper la place de chef d'exploitation, jusqu'alors sous la responsabilité de sa femme.

CONCLUSION

A partir de l'analyse du débat autour de la notion de *pluriactivité*, nous avons démontré, à partir d'une recherche réalisée auprès des petits exploitants d'une commune des Alpes, que cette notion englobe des phénomènes sociaux distincts. Cette diversité, qui est présente au long de l'histoire, empêche l'emploi d'un même terme pour désigner des situations sociales différentes.

Nous avons observé que les termes *pluriactivité* ou *pluriactif* ne sont pas utilisés par les historiens qui étudient le Moyen-âge ou l'époque moderne, puisque les pratique non agricoles étaient propres au mode de vie d'une couche paysanne. Ce néologisme ne prend donc de sens que dans l'actualité, c'est-à-dire comme conséquence de la politique de modernisation de l'agriculture et de la société qui a créé le métier d'agriculteur après la Seconde Guerre mondiale. Alors reconnue comme une profession spécialisée, le *véritable agriculteur* est celui qui vit exclusivement de l'agriculture et qui se distingue surtout du *paysan* – plutôt un style de vie – et du *pluriactif*. Il nous semble que cette dernière catégorie, en tant

que produit de la crise de la politique de spécialisation, a été créé par les agents modernisateurs (techniciens agricoles et représentants syndicaux) et importé par les spécialistes des sciences sociales, ce qui a contribué aux ambiguïtés qui l'entourent. Dans ce sens, l'utilisation de ce terme a des connotations politiques et sociales qui contribuent à obscurcir les phénomènes qu'il prétend caractériser.

Nous avons vu que les activités non agricoles pratiquées par les agriculteurs d'aujourd'hui mettent en question le modèle de l'entreprise agricole familiale sur lequel repose la politique de modernisation. Ainsi, peuvent-elles être interprétées comme un facteur de résistance, transitoire ou non, à des situations de crise ou bien comme une alternative au modèle fondé sur la productivité. Le poids du revenu agricole dans la reproduction sociale est variable et le maintien de l'exploitation répond souvent à des motivations d'ordre culturel ou subjectif comme, par exemple, la préservation du patrimoine familial et de l'identité sociale.

Les différents contextes historiques et sociaux où ont lieu les activités complémentaires à l'agriculture ainsi que les intérêts spécifiques des unités familiales confèrent des significations distinctes à ces pratiques. Cependant, cette hétérogénéité ne tient pas dans une catégorie aussi générale et floue.

Pour saisir la complexité de ce phénomène, il est nécessaire d'approfondir l'étude des mécanismes et des stratégies de reproduction sociale des groupes domestiques dans les différents contextes historiques et sociaux. Le champ d'observation ne concernera plus les activités ni les individus mais plutôt la famille en tenant compte des phases du cycle domestique, la logique des rapports intrafamiliaux et les valeurs sous-jacentes.

BIBLIOGRAPHIE

- ARF (Association des ruralistes français), 1984 — *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, ARF, 343 p.
- ARKLETON RESEARCH, 1987 — Programmes de recherche sur les structures agricoles et la pluriactivité, Colloque de Montpellier, IAMM/INRA.
- ASSIER-ANDRIEU (L.), 1992 — Scénaires de la transition dans les Pyrénées catalanes françaises, *in*: GODELIER (M.), 1992, pp. 205-238.

- BARTHEZ (A.), 1982 — *Famille, Travail et Agriculture*, Paris, Economica, 192 p.
- BARTHEZ (A.), 1985 — Femmes actives hors de l'exploitation familiale, *in*: ARF, 1984, pp. 211-222.
- BESSON (L.), 1982 — Rapport au nom de la commission d'enquête sur la situation de l'agriculture et de l'économie rurale dans les zones de montagne et défavorisées, *Journal Officiel*, n° 757, 7 avril.
- BLOCH (M.), 1968 — *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin.
- CASAUX (L.), 1988 — *Pluriactivité et travail saisonnier en montagne: difficultés juridiques, propositions*, Rapport à Monsieur le Président de la Fédération pyrénéenne d'économie montagnarde, 83 p.
- CAZZOLA (F.), 1988 — La pluriactivité dans les campagnes italiennes: problèmes d'interprétation, *in*: GARRIER et HUBSCHER, 1988, pp. 19-30.
- CLERC (F.), 1984 — La pluriactivité contre l'exploitation familiale?, *in*: ARF, 1984, pp. 25-34.
- COLLOMB (G.), 1986 — La pluriactivité agricole en zone de montagne: esquisse d'une approche anthropologique, Comité du Massif des Alpes du Nord.
- COLLOMB (G.), 1989 — *Du bon usage de la montagne*, Paris, L'Harmattan.
- COUJARD (J.-L.), 1988 — Diversité et diversification: une réhabilitation ambiguë, *in*: JOLLIVET, 1988 a.
- DAVID (J.), 1984 — De la multiactivité individuelle à la complémentarité des revenus ménagères agricoles, *in*: ARF, 1984, pp. 233-240.
- DATAR, Recueil des interventions des Journées sur la politique de la montagne, Grenoble.
- DELORD (B.) et LACOMBE (P.), 1984 — La multiactivité des agriculteurs, conjoncture ou structure? *in*: ARF, 1984, pp. 157-180.
- DESERT (G.), 1988 — L'essentiel et l'accessoire? Des Bas-Normands en quête d'emplois, *in*: GARRIER et HUBSCHER, 1988, pp. 59-78.
- EIZNER (N.) et HERVIEU (B.), 1979 — *Anciens paysans, Nouveaux ouvriers*, Paris, L'Harmattan, 246 p.
- GARCIA J.R. (A.), 1989 — *Libres et assujettis, Marché du travail et modes de domination*, Paris, Editions de la MSH.

- GARRIER (G.) et HUBSCHER (R.), 1988 — *Entre faucilles et marteaux*, Lyon/Paris, Presses universitaires de Lyon, Editions de la MSH, 242 p.
- GERBAUX (F.), 1988 — Le problème de l'entrepreneur rural en montagne, *Bulletin technique d'information*, Paris, ministère de l'Agriculture, n° 431/432, pp. 399-404.
- GODELIER (M.), 1992 — *Transitions et subordinations au capitalisme*, Paris, Editions de la MSH, 424 p.
- GUESLIN (A.), 1988 — Du rejet à la tolérance : les pluriactifs face à la profession (années 1960-1980), in: GARRIER et HUBSCHER, 1988, pp. 201-231.
- HUBSCHER (R.), 1984 — La *pluriactivité* : un impératif ou un style de vie, in: ARF, 1984, pp. 75-86.
- HUBSCHER (R.), 1988 — Une nouvelle clé de lecture des sociétés rurales : l'exemple du Nord de la France, in: GARRIER et HUBSCHER, 1988, pp. 33-58.
- JOLLIVET (M.), 1988 a — *Pour une agriculture diversifiée*, Paris, L'Harmattan, 236 p.
- JOLLIVET (M.), 1988 b — En guise de conclusion, in: JOLLIVET, 1988 a, 312 p.
- KAYSER (B.), 1990 — *La renaissance rurale*, Paris, A. Colin, 316 p.
- LACOMBE (P.), 1984 — La *pluriactivité* et l'évolution des exploitations agricoles, in: ARF, 1984, pp. 35-54.
- LAGRAVE (R.-M.), 1988 — Diversité et reproduction des exploitations, in: JOLLIVET, 1988 a, pp. 104-108.
- LAMARCHE (H.), 1984 — La *pluriactivité* agricole : une solution pour les agriculteurs marginalisés ?, in: ARF, 1984, pp. 195-202.
- MAYAUD (J.-L.), 1988 — De l'étable à l'établi : permanence des adaptations dans la montagne jurassienne, in: GARRIER et HUBSCHER, 1988, pp. 43-159.
- MÜLLER (P.), 1989 — *Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, l'Harmattan, 189 p.
- MÜLLER (P.), 1987 — Un métier né de la crise : l'exploitant rural, *Sociologie du travail*, n° 4, pp. 459-475.
- NEVES (D.P.), 1988 — *Engenho e Arte*, Thèse de doctorat, UFRJ/PPGAS, Rio de Janeiro, 633 p.
- PERNET (P.), 1982 — *Résistances paysannes*, Grenoble, PUG.

- RINAUDO (Y.), 1987 — Un travail en plus: les paysans d'un métier à l'autre (vers 1830-vers 1950), *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 42 année, n° 2, mars-avril.
- SALITOT (M.), 1988 — Les pratiques successorales des agriculteurs: uniformité ou diversité, *in*: JOLLIVET, 1984 a, pp. 155-163.
- SCHNETZLER (J.), 1976 — *Les industries et les hommes dans la région de Saint-Etienne*, Lille, cité par HUBSCHER, 1984.
- WEBER (F.), 1986 — Le travail hors de l'usine, *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 3, décembre, pp. 13-36.